L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI 20 AVRIL 1895.

FAITS DIVERS.

Température du 19 avril 1895.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 121 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	60	16
Midi	72	20
3 P. M.	74	21
6 P. M.	72	20

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Jules M. Wogan à Mlle Clara J. Beugnot; Arnold J. Berteneau à Mlle Marie Picou; Edward Gregory à Mlle Anne O'Donnell; Robert E. Fagan à Mlle May Hughes; John E. Dossey à Mlle Annie Spindler; Eugène A. Grasser à Mlle May E. Reilly; Emile F. Fechman à Mlle Agnes Hilgner.

NAISSANCES—Mmes Jno Morgan, une fille; Jno Judson, une fille; Frank L. Nairne, une fille; Jno A. Terrias, un garçon; Otto R Schoenfield, un garçon; Emile Brehm, un garçon; Geo C. Logan, un garçon.

DÉCÈS—John P. Westley, 49 ans, 87 St-Bernard; Edgard Nott, 2 ans, 1623 Quatrième; Samuel Cofield, 43 ans, 320 Sud Johnson; David Brown, 68 ans, White et Aubrey; Frank Adams, 58 ans, Louisiana Retreat; Mlle Emma Voorhies, 25 ans, 107 Chartres; George E. Corbett, 6 heures, Alger; Louis Washington, Emile Ratis, 41 ans, Remparts; Vve Herman Schmidt, 38 ans, 27 Nord Johnson; Robert T. Bennett, 5 mois, 1173 Magazine; Mlle Eva Mercadal, 19 ans, 1327 Decatur; Clémence Orso, 84 ans, 156 Français; Mary Simone, 39 ans, 1313 Bourbon; Victoria Baker, 38 ans, Morgan City, Lne; Ethel E. Hennessey, 8 ans, Quatrième et Magnolia.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

F. Janssens à la succession de A. Cassard, un terrain borné par les rues Royale, St-Philippe, Bourbon et Ursulines, $4,000.

Shérif Civil à H. C. Fourton, un terrain borné par les rues Girod, Commerce, Tchoupitoulas et Lafayette, $2,700.

A. O. Pessou à J. P. Baldwin, une portion de terre bornée par les rues St-Charles, Calhoun, New line of Audubon, $16,750.

Mme C. Lynch à G. A. Trauth, un terrain borné par les rues Melpomène, Dryades, Baronne et Terpsichore, $2,200.

Mme J. T. Halliday au Eureka Homestead Society, un terrain borné par les rues Peter, Vallette, Chestnut et Patterson, $1,000.

Même acquéreur au même vendeur, même propriété, $1,500.

Succession de C. J. O. Brunot à M. Majeau, un terrain borné par les rues Chartres, Decatur, Bienville et Douane, $4,000.

Mme A. V. Chaery à G. W. Farley, un terrain borné par les rues Champs-Elysées, Prosper, Solidelle et Français, $3,000.

Mutual Loan and Building Company au Eureka Homestead Society, un terrain borné par les rues Cleveland, Dupré, White et Palmyre, $300.

S. D. Moody & Co. à J. Sauer, un terrain borné par les rues St-André, Chestnut, Camp et Joséphine, $3,000.

J. D. McConnell et al. à la Eureka Homestead Society, deux terrains bornés par les rues Pacifique, Elmire, Thayer et Peter, $1,300.

R. Prima à Mme E. Latreyte, un terrain borné par les rues Neuvième, St-Thomas, Tchoupitoulas et Huitième, $1,650.

J. A. Reinach à G. W. Flynn, deux terrains bornés par les rues Canal, Dupré, Gayoso et Cleveland, $2,800.

D. Caezza au Mutual Building and Homestead Association, un terrain borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Jena et Napoléon, $2,075.

Même acheteur au même vendeur, la même propriété, $2,400.

A. Tajan à P. Ferage, deux terrains bornés par les rues Jackson, Levée, Quatrième et St-Mary, $2,750.

Mlle A. M. McGowan à P. Sheridan, un terrain borné par les rues Tonti, Miro, Palmyre et Gasquet, $200.

J. E. King au Sixth District Building and Loan Association, trois terrains bornés par les rues Léontine, Laurel, Valmont et Constance, $2,000.

Commercial Cooperage Company au Orleans Railroad Company, deux terrains bornés par la promenade Carondelet, les rues Johnson, Prieur et St-Pierre, $2,500.

Sixth District Building and Loan Association à J. E. King, trois terrains bornés par les rues Léontine, Laurel, Valmont et Constance, $2,000.

Mme H. Vicille à N. Chetta et al., un terrain borné par les rues Troisième, Franklin, Quatrième et Liberté, $250.

Cour Civile de District.

La succession de John B. Heno a été ouverte.

Elizabeth Smith vs Oscar Butler—réclamation de $205.47 sur des billets.

L. Lippmann et Cie. vs Thos. P. Wyatt—$1,277.75 sur un attachement.

H. et H. W. Catherwood vs Chris V. Kathman—action en recouvrement de $273.10 sur un compte courant.

H. et H. W. Catherwood vs Pierre Labatt—action en recouvrement de $579 05 sur un compte courant.

H. et H. W. Catherwood vs Mme A. Fatter—réclamation de $157 97 sur un compte courant.

Cour Criminelle de District.

Section A.—Juge J. H. Ferguson.

Les procès suivants ont été continués: John Boithouse, homicide; William Morrison, blessures; William Lee, Charles Kimball, vol.

James Logan, accusé de port d'arme cachée, a été trouvé coupable.

Dans l'affaire Willie Lee, alias Chinee, accusé de vol avec effraction, le juri ne s'est pas accordé.

Perry Ryder, propriétaire d'un débit de liqueurs, trouvé coupable d'avoir ouvert l'établissement et d'avoir servi à boire, le dimanche, 29 avril 1894, a été condamné à $100 d'amende et à 15 jours de prison.

Les affaires suivantes sont inscrites au dossier de la Section A:

Lundi, 22 avril—Comparutions: John McDonogh, James Harris, Emma Griffin, James O'Brien, voies de fait.

Sentences: Emma Ridgeley, voies de fait; Jos. Wilhelms, vol avec effraction.

Instructions—James Harris, Ed Sanders, voies de fait; Oscar Florens, jeu; Dan Maber alias Danny Maber, vol; Ambrose Smith, détournement de fonds, nouvelle audition.

Mardi, 23 avril—Nelson Wilson, alias William Wilson, vol avec effraction; John Williams alias Bill Wilson, vol; George Hall, port d'arme cachée; Emile Jones, rapt; Philip Smith, diffamation.

Mercredi, 24 avril—Charles et Mary Mustrechio, vol; Charles Moreau, vol; C. L. Johnson, faux.

Jeudi, 25 avril—William Peterson, alias Willis, Martin Dixon, abus de confiance; John McDonald, Charles Smith, vol; Otto Zwald, voies de fait.

Section B.—Juge J. C. Moise.

L'instruction des procès de John Gallagher et de James Burke, accusés de voies de fait, a été renvoyée.

Ont plaidé non-coupables: Jake Rosenbum; James Jackson, vol; Louis Kincade, attaque avec intention de vol; George Dixon, attaque à main armée.

Charles Sanders, jugé d'attaque et blessures avec intention meurtrière, a été trouvé coupable d'attaque avec intention de tuer.

Condamnations: Frank Hallette, vol de porte-monnaie, $1 d'amende et 6 mois de prison de paroisse; Annie Ward, attaque, 5 jours de prison de paroisse; Robert Jim, blessures, 8 mois de prison; Sidney Grover, attaque et blessures avec intention meurtrière, un an de travaux forcés.

Dans l'affaire William Duplessis, accusé de vol, un "nolle prosequi" a été enregistré.

Plusieurs arrimeurs accusés de meurtre et d'attaque avec intention meurtrière, ont plaidé non-coupables, hier. Ils étaient au nombre de 30, et les accusations qui pèsent contre eux datent de l'époque des troubles sur la levée, le 12 mars 1895.

Les affaires suivantes sont inscrites au dossier de la section B:

Lundi, 22 avril: Henry Belsom, Arthur Behan, Richard Behan, voies de fait; Gabe Bruice, attaque; John Fourchy, alias Houdon John, attaque à main armée; Arthur S Shaw, faux.

Mardi, 23 avril—Scott Jackson, blessures; Dennis Childress, attaque à main armée; Abraham Scribner, vol; Joseph Harris, détournement de fonds.

Mercredi 24 avril—Albert Peddro, attaque; [illegible] alias Adam Jackson, effraction; [illegible], blessure; Chas. Osterberger, abus de confiance.

Première Cour de Police Correctionnelle.

[illegible] Williams et Sky Elliott—actes de violence; [illegible] cour criminelle sous $500 de caution.

[illegible] Wilson [illegible] voies de fait [illegible] $250 de caution.

[illegible] et Alfred Hunter—renvoyés devant la cour criminelle sous $250 de caution.

Jno Kelly—ivresse et bris de paix; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

N. W. Quigley—bris de paix; $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Dan Pugh—bris de paix, langage obscène, allures suspectes et violation de l'ordonnance 4882; $100 d'amende ou 120 jours d'incarcération.

Laura et Walter Williams—actes de violence; $250 de caution.

Pat Cominskey—parjure; $1,000 de caution.

Deuxième Cour de police correctionnelle.

Louis Madere—bataille et bris de paix; $5 d'amende ou 30 jours de prison.

M. Riley—ivresse et bris de paix; $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Ed Buckley—bris de paix; $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Eugène Meyer—violation de l'ordonnance 7860; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Harry Von Stein—allures suspectes; $10 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Vincent Zametti—bris de paix; $5 d'amende ou 30 jours de prison.

Frank Lee—attaque à main armée; $250 de caution.

Jno. Commegère—bris de paix et insultes; $100 de caution.

L'Exécution de Fuller

Il nous avait toujours semblé que l'exécution d'un homme, quels que soient ses crimes, ses scélératesses, du moment que la justice s'est emparé de lui, l'a traduit devant un tribunal institué et l'a condamné à subir la peine considérée la plus terrible par les humains, la peine de mort, devait être l'objet de tous les égards que permettent les conventions sociales, et du respect que tout homme de cœur apporte dans de telles circonstances.

Nous nous étions trompés: l'exécution de Fuller, hier, à une heure de l'après-midi, donne un cruel démenti à l'idée que nous nous étions faite de l'expiation suprême.

Au lieu des témoins requis par la loi, et de quelques médecins et spectateurs, nous avons trouvé une foule immense attirée dans la cour de la prison par une curiosité malsaine, accourue pour jouir des dernières convulsions d'un pendu.

Qui lui avait donné accès? si ce n'est les fonctionnaires complaisants de la prison centrale. Pourquoi n'avoir pas exécuté publiquement Fuller, puisque plus de deux mille personnes ont pu assister à l'exécution?

Si ceux à qui est confiée la direction de la prison centrale avaient pu entendre les lazzis échangés pendant le drame, ils seraient guéris à tout jamais de leur condescendance.

Et, après tout, les lois de l'Etat souverain de la Louisiane leur permettaient-elles d'admettre tant d'affamés d'un spectacle qui répugne aux hommes généreusement doués? N'ont-elles pas défini le nombre des spectateurs? Pourquoi, alors, cette orgie de foule, qui a passé par-dessus tables et chaises, a voulu voir de près et toucher le corps d'un homme qui venait de payer sa dette à la société?

Pensez-vous, fonctionnaires, inspirer une morale plus saine à ceux que le hasard ou la chance a placé sous vos lois? Pensez-vous que tous ceux qui ont assisté à la mort de Frank Fuller en retireront un enseignement, ou prendront la résolution d'être meilleur à l'avenir?

Vous n'en savez rien, car ce n'est pas un but de morale qui vous a guidé, mais un but de satisfaction donnée à vos connaissances et à ceux qui peuvent vous être d'une utilité quelconque.

Vous invoquez le fait d'une première exécution dans le nouvel édifice; mais n'avez-vous pas songé que c'est un précédent créé, et que beaucoup de ceux qui ont vu Fuller tomber dans la trappe et se balancer au bout d'une corde, raconteront à ceux qu'ils connaissent, les impressions qu'ils ont éprouvées, et leur donneront l'idée d'assister à un semblable spectacle?

Où en sera alors la loi qui limite le nombre des spectateurs? Vous vous verrez dans la nécessité d'augmenter de plus en plus le nombre des admissions, et des scènes désolantes auront lieu.

Ceci dit, passons aux détails de l'exécution.

A onze heures, comme nous priait une lettre du shérif, nous arrivons à la prison centrale.

Deux étages à monter, et nous entrons dans un préau carré, sur un côté duquel est élevé un autel. Le Père Moore, de l'église St-Joseph, est là, agenouillé, priant pour celui qui va mourir. Près de lui, confiant dans la parole de son conseiller spirituel, se tient courbé le condamné.

Puis nous voyons deux de ces nobles femmes qu'on rencontre partout où il y a des infortunes à soulager, partout où il y a des âmes à consoler, deux sœurs de charité. O! femmes sublimes, qui ne voyez dans la vie humaine que les orphelins, les malades et les coupables! Ils sont vos seules joies; vous les accueillez quand tous les repoussent.

Les prières terminées, Fuller s'asseoit au milieu de plusieurs jeunes gens de couleur qui viennent lui annoncer qu'une société du haut de la ville a résolu, la veille, de prendre soin de ses restes, et de lui rendre les derniers devoirs, dimanche à trois heures de l'après-midi, à l'église située à l'angle des rues Iéna et Constance.

Le condamné accueille avec joie cette nouvelle: les paroles du père Moore ont porté leur fruit.

Fuller se place en face d'une fenêtre et allume une cigarette; il échange quelques saluts de la main avec des connaissances qui se tiennent au coin des rues Gravier et Franklin.

A une heure moins cinq minutes, un fonctionnaire l'appelle et lui donne lecture de l'arrêt de mort. Fuller l'écoute impassible, comme il sera d'ailleurs jusqu'au dernier moment.

La procession se forme. En tête marche le prêtre; le condamné le suit, un crucifix à la main, ferme, courageux, ayant confiance en l'au delà. Les deux sœurs de charité sont près de lui récitant à haute voix les litanies. Nous descendons deux étages et nous arrivons dans la cour. O! ce n'était pas banal, le spectacle de ce prêtre priant, précédant un homme qui va mourir!

C'était, du reste, le seul ami qui lui restait sur la terre! C'était celui qui a gravi avec lui les marches de l'échafaud, qui, la tête appuyée contre la sienne, a recueilli ses dernières confidences. C'est lui encore, qui, au moment où le bourreau donnait le coup de hache fatal, étendait sa main de bénédiction sur celui que la société réprouvait. Ministère du prêtre, c'est dans des occasions semblables qu'on voit ta sublimité!

A une heure sept minutes, la trappe se dérobait sous les pieds de Fuller.

Quelques soubresauts, et tout était fini. La mort avait été instantanée, la colonne vertébrale s'étant brisé par la chute, ce qu'ont reconnu les médecins, lorsque le corps a été descendu à une heure 29 minutes et étendu sur une table.

Rixe.

Une difficulté s'est élevée à six heures hier matin, à l'angle des rues Bassin et Conti, entre deux nègres, Hy. Seymour et John Bradley. Le résultat en a été fâcheux pour le dernier, qui a reçu de son adversaire, un coup de couteau au côté droit. Sa blessure a été pansée à l'hôpital.

Maison du Bon Pasteur.

Le Comité des Quarante s'est réuni hier soir à l'hôtel Denechaud et s'est occupé des derniers préparatifs de la grande fête de demain.

A onze heures, dimanche matin, la procession se formera au coin des rues Claiborne et Canal et parcourra les principaux quartiers de la ville, descendant la rue du Canal, montant la rue du Camp jusqu'à la rue Poydras, descendant la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal et descendant la rue des Remparts jusqu'à la rue St-Louis.

Le grand maréchal, le général J. B. Vinet, sera entouré de cent cinquante cavaliers, avec escorte.

Les personnes dont les noms suivent ont envoyé au "Village de la France", des contributions de tous genres:

Mmes Baquié, Paul Capdevielle, Hardon, Henri Farjas, B. Coste, Ernest Villeré, Dr S. Théard, Arthur Lambert, Moorman; Mlles Gibert, M. Villavaso, Chaery, C. Cassard, A. Danjean, V. Surgi; MM. Oldenburg, A. Schwartz & Sons, C. Jacquet, Pierre Labat, Gario, A. Cusimano, S. Ruello & Co, Latino, Chris Renteo, Darby, G Surgi, E. Danjean, T. A. Lanaux's Sons.

Il ne reste plus qu'un jour pour l'envoi des contributions. Celles qui sont destinées au village de la France, devront être envoyées aujourd'hui sans faute.

Incendie au Bas de la Ville.

Hier après-midi, vers une heure moins un quart, une alarme partant de la boîte No 129 a appelé les pompiers à un feu découvert dans une maison de la rue Prieur au No 41, appartenant et occupée par M. Hugh McManus, un tonnelier. Bâtisse et contenu, évalués à $500, ont été totalement détruits.

Les flammes se sont communiquées à la maison portant les numéros 1,927 et 1,929 de la rue Palmyre, occupée par John Finn et Harry Haddick, et appartenant à Mme Vve. M. Ormsby. La maison évaluée à $2,500, a été entièrement consumée. Elle est assurée à la compagnie des pompiers pour une somme de $2,000.

La maison voisine, occupée d'un côté par Mme Ormsby et de l'autre par Joseph Bonomo, a subi des dommages qui s'élèveront à $700. Une assurance de $2,000 à la compagnie des Pompiers couvre cette perte.

Le No 45 de la rue Prieur, occupé par Mme Vve M. E. Pierson, a été endommagé pour environ $400; l'assurance est de $700 à la même compagnie.

Le No 35 de cette rue, appartenant et occupé par le capitaine de la prison centrale, Tim McKay, a subi des dommages de $500. Assurée pour $1200 à la compagnie des Marchands.

La maison portant les Nos 1911 et 1913 de la rue Palmyre, appartenant à Valentine Martin, et occupée par M. Dupuy, a été endommagée par l'eau et le feu pour $150.

Les maisons 1915, 1917, 1923 et 1925 de la rue Palmyre, appartenant à Thos Mahone, et occupées respectivement par les familles Trumbull, Lehder, Levasseur et Mahone, ont toutes été la proie de l'élément destructeur, ainsi que celle du No 223 de la rue Roman.

Cette dernière était occupée par T. J. Stanton, qui s'était assuré pour $600 à la compagnie Hibernia.

Plusieurs maisons du voisinage ont été légèrement avariées par l'eau et le feu.

Le chef du département d'incendie a fait donner une alarme générale. C'est grâce aux efforts des pompiers que la perte, estimée à près de $12,000, n'a pas été plus importante.

Attaqué.

Un homme de couleur, nommé Will Jones, travaillait hier-après midi sur le quai, au pied de la rue Nun, lorsqu'un des arrimeurs en grève s'est approché et lui a tiré un coup de revolver qui, fort heureusement, n'a pas atteint l'ouvrier. Plainte a été portée contre l'assaillant.

Grand Jury.

Le Grand Juri a siégé hier, et a rapporté au juge Ferguson deux verdicts affirmatifs pour homicide, l'un contre Andrew Bell, accusé d'avoir tué Henry Marshall, le 15 mars 1895; l'autre contre un individu dont le nom n'est pas donné parce qu'il n'a pas encore été mis en état d'arrestation.

NOUVELLES A LA MAIN.

Un feu a été découvert, à une heure hier après-midi, dans une maison rue Liberté au No 1,205, occupée par James Finley. Les pompiers, arrivés immédiatement, ont réussi à éteindre les flammes, qui n'ont causé que de légers dégâts.

—A neuf heures et demie, hier matin, une difficulté s'est élevée rue Laurel, au No 1814, entre deux femmes de couleur, Rosa Woodruff et Mary Bowen. Au cours de la querelle cette dernière a tiré un coup de revolver sur Rosa, qui fort heureusement ne l'a pas atteinte.

—Un gamin de couleur nommé Denis Johnson est tombé d'une charrette, hier matin à l'angle des rues Remparts et Huitième et s'est fracturé le bras gauche.

Il a été transporté chez lui, rue Remparts, au No 3512, après avoir reçu les soins des étudiants de l'hôpital.

Les Rhumatismes et les Catarrhes, causés par un sang pauvre et corrompu, sont guéris par la Salsepareille d'Ayer.

Grand Opera House.—Réjane—"Mme Sans Gêne".

Comme on a déjà pu le voir dans nos colonnes d'annonces, la grande semaine consacrée, au Grand Opera House, aux représentations de Mme Réjane, sera bien remplie et très mouvementée—en tout, douze représentations, en comptant les trois matinées, de mercredi, jeudi et dimanche prochains—et cinq pièces différentes: "Mme Sans Gêne," "Ma Cousine," "Sapho," "Divorçons" et "Maison de Poupée." Mais la grande pièce de résistance est "Mme Sans Gêne," qui sera représentée cinq fois, en quatre soirées—lundi, mardi, mercredi et dimanche; et une matinée, mercredi.

Cette préférence accordée à "Mme Sans-Gêne" est toute naturelle. La pièce est la grande nouveauté du moment; elle a fait le tour du monde. C'est la plus brillante, la plus complète, la plus parfaite de toutes les interprétations de Mme Réjane; c'est dans ce rôle que la grande actrice a mis le sceau à sa renommée. Réjane et "Mme Sans-Gêne", "Mme Sans-Gêne" et Réjane, c'est tout un pour le public d'élite des deux mondes.

Loin de nous de vouloir exagérer l'éloge, de faire abus des épithètes louangeuses. A quoi bon forcer la note avec une artiste de cette force. Mais nous pouvons affirmer que, quelle que soit l'idée que se fasse l'auditeur du talent déployé par Mme Réjane dans cette pièce, son attente sera infailliblement dépassée.

Nous l'attendons aussi dans "Divorçons" et dans "Sapho," où elle est également étourdissante, non seulement de verve et d'entrain, mais de sentiment, car, chose rare, elle a aussi la corde sensible extrêmement vibrante, et elle vous arrache les larmes aussi lestement que le rire.

Donc, à lundi soir, et tout le monde sur le pont! Hâtez-vous de prendre vos places, s'il en reste.

L'Ague Cure d'Ayer ne manque jamais de guérir les fièvres intermittentes, et toutes les maladies miasmatiques. Cure infaillible.

Salsepareille d'AYER

Elle en a guéri d'autres, elle vous guérira.

Êtes-vous incommodé par la perte de l'appétit, les nausées, la bile, le mal de tête, l'haleine infecte ou un goût amer dans la bouche? Êtes-vous agité et nerveux? Avez-vous des assoupissements, des étourdissements, une sensation de malaise général, une langueur continue, un dérangement complet du système? Ce sont des symptômes d'un sang impur, lesquels ordinairement se manifestent dans

La Saison du Printemps

et pour lesquels la Salsepareille **d'AYER** est la Meilleure, la Médecine Supérieure. La reclusion pendant l'hiver, dans des chambres, des ateliers et des bureaux pauvrement aérés ou trop échauffés, l'excès de nourriture animale et le manque d'exercice en plein air ont empoisonné votre sang. C'est ceci qui cause la Perte des Forces, la Lassitude, l'Insomnie et la Dyspepsie; les Boutons, les Clous, les Pustules, les Yeux Chassieux, le Mal aux Yeux et autres variétés de maladies de peau. Dans tous les cas pareils prendre de la Salsepareille **d'AYER.** Elle stimulera salutairement tous les grands organes du corps à expulser les poisons qui obstruent votre sang; elle aiguisera votre appétit, et régularisera votre foie et vos intestins; elle vaincra cette sensation de malaise, débarrassera votre peau des maladies éruptives, rendra votre marche plus légère, vos yeux plus brillants, votre esprit plus clair, et vos membres et votre corps plus forts. Elle vous préparera pour le temps chaud de l'été mieux qu'aucun autre remède ne pourrait le faire. Pour les Scrofules, l'Eczéma, le Catarrhe Chronique, le Rhumatisme ou pour n'importe quelle autre maladie causée par un sang impur, prendre de la Salsepareille **d'AYER. NE MANQUEZ POINT** de vous procurer *celle* **d'AYER.**

Marchés Divers.

Londres, 19 avril, 5 p. m.—Les avis de Paris cotent la rente 3 pour cent à 102 francs 85 centimes à-compte.

Liverpool, 19 avril, 1:30 p.m—Coton—affaires bonnes et les prix fermes.

Middling américain 3 9/16d. Ventes 15,000 balles, dont 14,400 américain; pour la spéculation et l'exportation 1,000. Recettes 4,000 balles, coton américain 2,600.

Futurs—stables à l'ouverture; demande bonne.

American Middling and L. M. C.—mai et juin 3 33/64, juin et juillet 3 35/64, juillet et août 3 37/64, août et septembre 3 38/64, septembre et octobre 3 39/64, octobre et novembre 3 40/64, novembre et décembre 3 41/64, décembre et janvier 3 41/64.

Futurs faciles à une avance.

Liverpool, 19 avril, 4 p m.—Coton—American Mid. L M C—avril 3 33/64 acheteur, avril et mai 3 33/64 acheteur, mai et juin 3 34/64 acheteur, juin et juillet 3 35/64 à 3 36/64 vendeur, juillet et août 3 36/64 à 3 37/64 acheteur, août et septembre 3 38/64 vendeur, septembre et octobre 3 39/64 acheteur, octobre et novembre 3 40/64 à 3 41/64 valeur, novembre et décembre 3 42/64 vendeur, décembre et janvier 3 43/64 vendeur, janvier et février 3 44/64 vendeur.

Futurs stables à la clôture.

New York, 19 avril—Les futurs sont stables à la clôture.

Ventes 285,000 balles.

Avril 679, mai 680, juin 674, juillet 679, août 684, septembre 684, octobre 686, novembre 690, décembre 694, janvier 698, février 703, mars 708.

New-York, 19 avril—Middling Gulf 7 1/8. Middling Uplands 6 7/8. Coton calme.

Recettes nettes 500; brutes 4,181. Exportations pour la Grande Bretagne 7,343; pour le Continent 2,849; pour la France rien; délivrés 1,379; ventes 242; filateurs 143. Stock actuel 209,957.

Total de la semaine—Recettes nettes 2,563; brutes 21,324; exportations pour la Grande Bretagne 16 350; pour la France 3,008; pour le Continent 920; délivrés 6,569; ventes 7,090; filateurs 6,246.

Total aujourd'hui—Recettes nettes 18,670; exportations pour la Grande Bretagne 17,339; pour la France 1,160; pour le Continent 13,320. Stock 710 591.

Total jusqu'ici cette semaine—recettes nettes 78,866; exportations pour la Grande Bretagne 61,650; pour la France 10,135, pour le Continent 55,002.

Total depuis le 1er septembre—recettes nettes 7,546,275; exportations pour la Grande Bretagne 3,040,239; pour la France 740,215; pour le Continent 2,168,807.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Fast Ex...7:35 am	No 6 Fast Mail..7:40am
No 1 Lim. Ex. 6:00pm	No 4 Fast Ex..11:00 am
No 5 F't Mail.10:25pm	No 2 Lim. Ex...7:50 pm
No 7 Coast Acc. dim. excepté.8:55am	No 8 Coast Acc. dim. excepté.3:25 pm
Ex.dimanche.9:30 p.m.	Ex.dimanche.7:55 a.m.
ILLINOIS CENTRAL.	
No 25, Local Mail and Express...8:50pm	No 26, Local Mail and Express...6:25am
No 3, New Orleans Limited.......6:40pm	No 4, Chicago Limited.......9:00am
No 1, Fast Mail.8:20am	No 2 Fast Mail.6:25pm
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train......10:00am	No 6. Memphis and Kansas City Fast Train......4:00pm
No 21, Vicksburg Express.......5:50 pm	Vicksburg Express.......7:30am
QUEEN AND CRESCENT ROUTE	
No 1 Limited.10:00 am	No 2 Limited...6 00pm
No 3 Fast Mail.7:15 am	No 6..........8:30am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 54, Cal. Ex.7:00pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..9:15am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex..6:05pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
San Antonio....5:50pm	California Ex..10:05am
California Ex..10:55am	San Antonio....6:15pm
Local..........7:05pm	Local..........8:55am
EAST LOUISIANA RAIL ROAD.	
Excursion le dimanche seulement.	
No 2..........6:40 pm	No 10..........8:00 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7..........9:10 am	No 8..........3:30 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache....9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
....4:15pm	....5:00pm
Shell Beach.....2:40pm	Shell Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte la-Hache...9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach..7:15am
Shell Beach....9:40 am	
Shell Beach & Pte la-Hache. 7:00pm	Pte-la-Hache & Shell Beach..4:40pm
	Shell Beach....5:00 am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger.........10:00 am	Alger..........4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche	
Alger..........6:05 pm	Alger..........8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger..........6:40 pm	Alger..........8:00am

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

SAMEDI, 20 AVRIL 1895.

Bayou Lafourche—JOHN HOWARD, à 5 P M

Lake Providence—ST-JOSEPH, à 5 P M

Shreveport—R. B. WHEELOCK, à 5 P M

Ouachita River—CITY OF CAMDEN, à 5 P M

Macon et Tensas—DANUBE, à 5 P M

St-Louis—CITY OF ST-LOUIS, à 5 P M

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 19 AVRIL 1895.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship am Morgan, Staples, Bluefields.

Steamship ang Stuart Prince, Penrice, Gênes.

Steamship am El Norte, Hawthorn, New York.

ARRIVÉS.

Steamship ang Cuban, Howell, Liverpool, via les Barbades, etc.

Steamship ang Professor, Tester, Liverpool, via Colon et les ports mexicains.

Steamship am Mascotte, Howes, Tampa, sur lest.

Steamship am El Mar, Grant, New York.

Steamship norv John Wilson, Falsen, Bluefields.

Steamship ang Chelydris, Whitgun, Anvers.

BATEAUX A VAPEUR.

Stella Wilds, Aiken, New Hope.

City of Camden, Carlton, Camden.

Arrivages de produits.

NEW HOPE—par steamer Stella Wilds—130 barils melasse

CAMDEN—par steamer City of Camden—57 balles coton

Reçu par les chemins de fer:

N. O FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR. Fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—16 balles coton

N ORLEANS & NORTHEASTERN RR. 560 balles coton

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR—824 balles coton

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—126 balles coton

SOUTHERN PACIFIC COMPANY—56 balles coton

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Allcia	Liverpool	1er dist, 31
Algiers	New York	Alger
Aransas	Havane	Alger
Cuban	Liverpool	Southport
El Monte	New York	Alger
El Norte	New York	Alger
Galicia	Hambourg	1er dist, 27
Gambetta	Bocas del Toro	1er dist, 15
Hispania	Port Limon	1er dist, 15
Mascotte	Tampa	3e dist, 29
Mexican	Liverpool	4e dist, 45
Memnon	Brême	4e dist, 47
Professor	Liverpool	Pie Tier
Professor Morse	Honduras	1er dist, 15
Rosse	Liverpool	1er dist, 21
Santanderino	Liverpool	Gretna
Stuart Prince	Gênes	rue 2e
BARQUES.		
Augusto	Brême	4e dist, 45
GOELETTES		
Chauncey E. Burk	Philadelphie	canal Harvey
Santo Oteri	Laid up	1er dist, 13

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship New-Orleans, Betts....parti 13 avril
Steamship El Mar, Grant.........parti 13 avril
Goëlette Henry Souther, Murphy....parti le 9 fév
Steamship El Dorado, Percy.......parti 17 avril

LIVERPOOL.

Steamship Nicaraguan, Pickthall...parti 3 avril
Steamship Navigator, Rutherford...parti 13 avril
Steamship Louisianian, Wallace...parti 12 avril
Steamship Traveler, Jackson.......parti 6 avril
Steamship Yucatan, Japha..........parti 27 mars
Steamship Electrician, Shaw.......parti 23 mars
Steamship Floridian, King.........parti 13 mars
Steamship Astronomer, Thomas......parti 6 avril

GLASGOW.

Steamship Arabian Prince, Olditch...parti 5 fév
Steamship Lancastrian Prince Crowley ....parti 5 mars

LIVOURNE.

Steamship Sardinian Prince, Chambers. ....parti 1er mars
Steamship British Prince, Fothergill.par. 1 mars

GAGLIARI.

Barque Andrea, Lovico, Fiasconaro.part. 25 fév

GÊNES

Steamship Gleadowe, ——..........parti 18 mars

ANVERS

Steamship Chelydra, Whitburn....parti 24 mars

BREME

Navire Gustav and Oscar, Hashagen... parti 2 avril
Navire Susanne, Brockelmann....parti 20 mars
Barque India, Dreyer...............parti 13 avril

DUNKERQUE.

Navire Owenee, Bichell..........parti 1er avril
Barque Henriette, Himmelskamp..partie 1 avril

PALERME

Steamship Gleadowe, Harris......parti 20 mars

MADEIRE.

Steamship Sarmatia, Craven........parti 4 avril

MIDDLESBOROUGH.

Steamship Benrit, ——..............parti 4 avril

SHIELDS, ANG.

Steamship Port Elliot, ——.........parti 5 avril

MESSINE.

Steamship Gleadowe, Harris........parti 6 avril

OPORTO.

Barque Mariposa, Cordosa........partie 7 avril

HAVRE.

Steamship Ganges, Robinson.....parti 10 avril

LAS PALMAS.

Steamship Bondi, Goldsworthy...parti 10 avril

RIO DE JANEIRO.

Steamship Dalton, Barton.........parti 16 avril

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

E. A. ANDERSON,
Enseigne de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Charts Extensively Corrected.

1293. Korea: Approaches to Chemulpho with plan of Chemulpho anchorage.

This sub-chart of average conditions for the month shows an area of high pressure near 35th parallel. There is also a low in the vicinity of Greenland. Between this high and this low there is also a general movement of the air from the United States towards Europe and the Arctic Region, and occasional spiral circulations, vis, the cyclonic (against the sun), with low barometer; and the anti-cyclonic (with the sun), with high barometer. Generally, to the eastward and in front of the cyclonic circulation, or the low, the weather is damp, the thermometer rising and the barometer falling; while to the eastward and in front of the anti-cyclonic, or high, it is dry, cooler, and the barometer rises.

Forecast for July.—Generally fair weather with moderate to fresh winds. Occasional moderate gales north of the 40th parallel. Beginning of the West Indian hurricane season during the latter part of the month. Frequent fog, as shown, from lon. 33° W., across the Grand Banks, to the Nova Scotian and New England coasts. Icebergs in the vicinity of Belle Isle and to the eastward of Newfoundland, with probably a few bergs as far south as the 43d parallel.

REVIEW OF JUNE.—The weather over the North Atlantic during the month of June has been remarkably fine. On only a few days were gales reported and only four reports received recorded the force of wind as high as 10 at any time. North of the 40th parallel and west of the 35th meridian the winds were generally from the southwest, except from June 12 to June 17, when northeasterly and easterly winds prevailed. East of the 35th meridian and north of the 45th parallel the winds were generally fresh to strong from the west. In the central and southern part of the ocean the weather was pleasant and the winds light to moderate.

Whith the exception of the storm that crossed Newfoundland, June 7-8, the tracks plotted on the Chart this month are those of depressions rather than storm areas.

On the 6th another depression moved from the west of France up the English Channel, as shown.

An area of low pressure appeared near Hatteras Jun 6, accompanied by fresh winds. On the 7th it was central near lat. 40° 30' N., lon. 65° 30' W., wind fresh to strong, barometer 29.63 ins. During the night the barometer fell to 28.82 ins., and near the center the winds increased to the strength of a whole gale. On the 9th vessels to the southward of the storm track had westerly gales, force 9-10.

On the 7th a depression that had moved from Newfoundland was central near lat. 50° N., lon. 38° W. Thence it moved NE'ly and disappeared on the 8th. One vessel reported highest force of wind 10.

On the 15th a depression moving NE'ly, crossed the 30th meridian near 51° N. It was accompanied by gales, force 7. On the 16th it disappeared toward Rockall.

During the month frequent fog was experienced from longitude 42°, between 45 N. and 48° N., across the Grand Banks to the coast. Occasional fog was reported by vessels from the Grand Banks to the English channel.

Several icebergs were sighted during June between lat. 42° 30' N. and lat. 49° N., and from 45° W. to 50° W. The greatest number and largest bergs were seen between longitude 49° W. and the coast of Newfoundland.

Charts Published, Canceled, and Extensively Corrected During the Month of June, 1894.

Charts Published.

1401. Pilot Chart of North Pacific Ocean July, 1894.

1415. Pilot Chart of the Great Lakes.

1423. West Indies: Saint-Croix Island.

1427. British Columbia: West Coast of Vancouver Island. Nasparti and Ououkinsh Inlest.

1429. Brazil: Port Victoria and Espiritu Santo Bay.

1430. British Columbia, West Coast of Vancouver Island: Esperanza and Nuchalitz Inlets with plan of Queen's Cove, Esperanza Inlet.

1431 British Columbia: Beaver Harbor and Alert Bay and Entrance of Nimpkish River.

1433. British Columbia: Suquash, Anchorage, Queen Charlotte Sound and Beaver Cove, Broughton Strait.

1438. British Columbia: Oyster and Telegraph Harbors, with plans of Osborn an Maple Bay.

Charts Canceled.

486. Brazil: Plan of Espiritu Santo Bay and Port of Victoria, by H. O. chart 1429.

23. South Atlantic Ocean: Sheet 1: from the equator to 65° south latitude, by H. O. charts 823, 823a, 1130 and 1132.

24. South Atlantic Ocean: Sheet 2, by H. O charts 1131 and 1133.

374. Ten anchorages on coast of Venezuela by B. A. charts 230, 394, 507, 509 and 510.

782. Coast of Italy: Taranto and Gallipod Harbors by B. A. charts 204 and 1643.

994, 995, 1127, 1128 and 1129. Great Circle Sailing charts of the world, old edition, by Nos 1280, 1281, 1282, 1283 and 1284, respectively new editions of the same.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO

LIMITÉ.

F. LAUDUMIEY, Directeur.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

Bureau: 1128 et 1130, Avenue Nord Remparts. Ecuries: 1116 à 1120 rue St-Claude, près Ursulines.

VOITURES POUR BALS, MARIAGES, PARTIES DE PLAISIRS, ETC.

John St-Paul, Président.
John B. Byrne, Vice-Président.
Chas. L. Bondousquié, Secrétaire et Trésorier.
Bureau de Directeurs: F. Laudumiey, P. Alph Rabouin, Chas. A. Delery, J. F. Meunier.
20 fév—1 an

Nouvelle-Orléans, 19 avril 1895.—AVIS AUX LAITIERS.—Une réunion générale de tous les laitiers de la Nouvelle-Orléans aura lieu LUNDI, 12 avril, à 8 heures P. M., au local habituel (coin Poydras et Dryades) pour affaires importantes.

Tous les laitiers de la ville en général sont bien priés de vouloir y assister.

Par ordre de P. PUYSSEGUR, Président.
P. CAZALOT, Secrétaire. 20avril—2f

VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF
Prescrit depuis 30 ans
CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES
Paris, 6, Avenue Victoria

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. *Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, prévient ou arrête les défauts de croissance, empêche la diarrhée si fréquente chez les enfants.*

Paris, 6, Avenue Victoria & Phies.

CONSTIPATION
guérie par
la vraie
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Dr SOULIGOUX
Laxatif sûr, agréable, facile à prendre.
PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHies

Dépôt à la Nlle-Orléans: J.-L. LYONS & Cie, 42-44, Camp et toutes Pharmacies.

C. LAZARD & CO, LTD.

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin se ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

10 mars—Dim Mar Jeu Sam

TEXAS AND PACIFIC — EL PASO ROUTE

LIGNE COURTE

—POUR—

Hot Springs, Nord Texas

—ET—

CALIFORNIE.

Bureau des Billets: 629 Canal.

Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.

	Départs	Arrivages.
Ex. de Ft Worth et Cal.	8:15 a.m.	7:00 p.m.
Denver Express.........	6:05 p.m.	9:15 a.m.

Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoirs buffet, Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman, pour El Paso, Denver et San Francisco.

Le train de 6:05 p. m. a des chars dortoirs buffet Pullman à Shreveport et Marshall et fait connection avec le train "Cannon Ball" pour Hot Springs; aussi des chars dortoirs directs à Little Rock et Alexandrie.

Prenez les chars de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quitteront Gretna à 8:49 a. m et 6:40 p. m.

Pour des billets et d'autres informations s'adresser à

A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets. GASTON MESLIER, agent général des passagers et des billets. L. S. THORNE Troisième vice-président et directeur-général
1er janv95—1an

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU,

AGENT D'AFFAIRES,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O. Box 113. 29 jan—1an

Mme Marie Eugénie Dureau, épouse de Ferreol Artigues, vs son époux.

No 45,266—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

SUR LA MOTION de Messieurs Lazarus, Moore & Luce, avocats de la plaignante, et sur la production de preuves valables de sa demande et la loi et l'évidence étant en sa faveur. Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut enregistré ici le 18 mars 1895 soit confirmé et fait final, et que conformément la plaignante, Mme Marie Eugénie Dureau, épouse de Ferreol Artigues, que jugement soit rendu en sa faveur et contre son dit époux, Ferreol Artigues, déclarant les quatre propriétés ci-après, à savoir:

1° **Un certain morceau ou portion de terre,** avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Erato et Clio; la dite portion ou morceau de terre étant désigné par la lettre "B" sur un plan dressé par Louis H. Pilié, ingénieur civil, en date du 20 décembre 1882, qui se trouve annexé et y fait partie, et mesurant, au pied américain, conformément au dit plan, trente-trois pieds huit pouces de face à la rue Baronne, trente pieds sept pouces de largeur sur la ligne du fond vingt-quatre pieds onze pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de côté près de la rue Erato et face à une allée de cinq pieds de largeur ouvrant sur la rue Baronne et en commun au dit lot et autres, et sur la ligne de l'autre côté le dit morceau ou portion de terre a une première profondeur de seize pieds neuf pouces sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Erato, puis une autre profondeur de huit pieds dix pouces sur une ligne s'étendant parallèlement à la rue Clio, jusqu'à la ligne du fond; la dite portion ou morceau de terre étant situé à une distance de cinquante-neuf pieds trois pouces et une ligne, formant l'encoignure des rues Baronne et Clio sur une ligne de face à la rue Baronne et à une distance de soixante-deux pieds quatre pouces et une ligne de la rue Clio, sur la ligne de côté du lot désigné par la lettre "A" sur le dit plan le plus rapprochée de la rue Carondelet. Ensemble aussi avec l'usage de l'allée en commun qui s'y trouve mentionnée.

2° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, Bacchus, maintenant Baronne, et Dryades, désigné comme lot No 2, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, le 15 décembre 1849, déposé à l'étude de Théo. Guyol, notaire en cette ville, comme plan No 176. Ce dit lot commence à une distance de soixante quatre pieds de l'encoignure des rues Thalie et Dryades, et mesurant trente-et un pieds onze pouces et cinq lignes de face sur la rue Thalie, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent-vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes.

3° **Un certain lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, anciennement Bacchus, Thalie, Dryades et Melpomène, désigné par le No Un, sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 16 mars 1848, et déposé pour référence comme plan No 33 en l'étude de Jos. R. Beard, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Baronne, anciennement Bacchus et Melpomène et mesure, au pied américain, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Baronne, anciennement Bacchus, sur une profondeur et de face à la rue Melpomène de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes.

4° **Ce certain lot de terre** situé dans le Premier district de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Baronne, anciennement Bacchus, Dryades Melpomène et Thalie, et mesurant au pied américain trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, désigné par le No 2 sur un croquis fait par T. O. Stark notaire et annexé à un acte passé pardevant le dit notaire, T. O. Stark, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent, lui appartenant comme sa propriété personnelle, séparée et paraphernale acquis avec ses propres fonds paraphernaux et lui donnant et garantissant à elle personnellement, pleines, séparées et seules administrations des dites propriétés.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que ses affaires à elle comme marchand en vendant du bœuf, etc., aux étaux Nos 63 et 65 marché Dryades, en la ville de la Nouvelle-Orléans, est par la présente déclarée ses affaires séparées et lui permet d'avoir la personnalité et pleine administration.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que la communauté d'acquets et de gains existant entre la plaignante Mme Marie Eugénie Dureau et son dit époux, Ferreol Artigues soit et est dissoute et que la dite plaignante soit séparée de son dit époux et soit pleinement autorisée de négocier les affaires pour son propre compte et de faire et accomplir tous les actes comme si elle était une femme seule.

Jugement rendu le 28 mars 1895.
Jugement signé le 3 avril 1895.
Signé. GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
4 avril—4 18—mai 3

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 45,380—Division E.—Wm W. Washburn vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Wm W. Washburn soit convoquée et tenue pardevant Robt. P. Upton, Esq., notaire public, à son bureau No 7 rue Camp, en cette ville, commençant LUNDI, 22me jour d'avril 1895, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que Lamar C. Quintero, Esq., soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 mars 1895.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
21 mars—21 31—avril 21

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Avantageusement situées —ET— REMUNERATIVES

Dans les Deuxième et Troisième Districts.

No 819 et 821 rue Galvez, entre Dumaine et Ste-Anne, MAISON DOUBLE.

No 338 (ancien) rue Robertson, entre Kerlerec et Colombus, JOLI COTTAGE.

No 354 (ancien) rue Robertson, entre Kerlerec et Colombus, MAISON DOUBLE.

No 356 (ancien) rue Robertson, Cottage en bois avec Ecurie.

Emile Dussuau et als vs Gilbert et Coelie Pérez.

No 45,172—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—[illegible] Spear, encanteur.—Bureau No [illegible] (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI [illegible] mai 1895, à midi, il sera vendu [illegible] à la Bourse des Encanteurs, rue [illegible] entre Gravier et Commune en vertu [illegible] conformément à un jugement rendu [illegible] le 19 mars 1895, et aussi conformément [illegible] délibérations et recommandations [illegible] blée de famille homologuée le 2 avril [illegible] par l'Honorable Fred. D. King [illegible] Cour Civile de District pour la paroisse [illegible] léans, dans l'affaire ci-dessus intitulée [illegible] priété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un certain lot de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de [illegible] dans l'ilet borné par les rues Robertson, Colombus, Villeré et Kerlerec mesurant 31 [illegible] pouces rue Robertson sur une profondeur [illegible] pieds, plus ou moins, en mesure [illegible] Etant la même propriété acquise par [illegible] seph Dussuau de Nicholas Mandry [illegible] pardevant Octave de Armas, notaire [illegible] cembre 1879. Les améliorations sont [illegible] par le No 356 (ancien numéro) rue Robertson, consistent en un cottage en bois ayant [illegible] bres, un grand hangar dans le fond et écurie.

2° **Un certain lot de terre** situé dans le Faubourg Tremé, Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Colombus, Villeré et Kerlerec mesurant [illegible] pieds 3 pouces de face rue Robertson en mesure américaine, sur une profondeur de 90 pieds [illegible] tre lignes parallèles, en mesure française [illegible] lot de terre doit être mesuré à une distance de 62 pieds 6 pouces [illegible] à peu près [illegible] rues Colombus et Robertson, ainsi que [illegible] les bâtisses et améliorations [illegible] étant la même propriété acquise par [illegible] seph Dussuau par achat de [illegible] par acte pardevant Onésiphore Drouet [illegible] novembre 1867.

Les améliorations consistent en [illegible] double contenant trois chambres [illegible] citerne de chaque côté [illegible] dans le fond, le gaz partout [illegible] numéro municipal 354 rue Robertson.

3° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations [illegible] trouvent, dans le Faubourg Tremé [illegible] sième District de cette ville [illegible] No 2, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Villeré et Robertson [illegible] en mesure américaine 31 pieds [illegible] de face à la rue Robertson sur une [illegible] 95 pieds 11 pouces entre lignes [illegible] la même propriété que le feu Emile Dussuau, a acquis par achat de [illegible] pardevant Courbe Ladrière [illegible] 3 mai 1851.

Les améliorations consistent en [illegible] ayant un vestibule [illegible] manger, 5 chambres [illegible] d'aisance, citerne hangar [illegible] sur le côté, le gaz partout [illegible] municipal 338 rue Robertson.

4° **Un certain lot de terre,** le Faubourg Tremé dans [illegible] de cette ville dans l'ilet borné [illegible] Anne, Miro, Galvez et Dumaine [illegible] du lot de terre désigné [illegible] plan dressé par Giroux [illegible] mars 1851, déposé [illegible] Chiapella, ancien notaire [illegible] américaine 32 pieds [illegible] sur 100 pieds de profondeur [illegible] lélé, borné sur le côté [illegible] portion restante du dit lot No [illegible] toutes les bâtisses et améliorations [illegible] trouvent. Etant la même propriété [illegible] Emile Joseph Dussuau a acquis [illegible] d'une moitié [illegible] devant Onésiphore Drouet [illegible] le 14 mars 1860 et [illegible] la moitié de celle de P. A. [illegible] pardevant le même notaire [illegible] 1865.

Les améliorations consistent en [illegible] double à un étage avec mansarde [illegible] bres et une galerie de chaque [illegible] chaussée et une chambre [illegible] la mansarde, bâtisses [illegible] bres de chaque côté [illegible] etc. connue par les nouveaux [illegible] paux 819 et 821 rue Galvez.

Termes et conditions—Un tiers [illegible] tant à l'option de l'acquéreur et [illegible] et 3 ans de crédit en billets de [illegible] en coupons pour satisfaire les parts [illegible] des héritiers portant intérêt à 8 [illegible] cent par an de la date de l'adjudication [illegible] paiement et garantis par hypothèque et [illegible] vendeur et privilèges sur la propriété [illegible] et toutes les autres clauses usuelles [illegible] l'acquéreur devra faire assurer [illegible] sur la dite propriété pour [illegible] jusqu'au paiement entier et [illegible] et de transférer la police d'assurance [illegible] ou porteurs des dits billets et [illegible] payer tous les honoraires d'avocats [illegible] honoraires sont par cent fixes à [illegible] sur le montant ou procès dans [illegible] dures judiciaires pour le recouvrement [illegible] tant des dits billets ou quelque partie [illegible]

L'acquéreur paiera en sus et au-dessus [illegible] de l'adjudication les taxes pour l'année [illegible] (1895). L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication afin de lier la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier notaire, aux frais des acquéreurs.

4 avril—4 10 17 24—mai 1 8

Succession de Thomy Lafon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 41,124—Division [illegible]. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le tableau et compte présenté par P. A. Bacas et Robert Clay, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 avril—12 16 21

C. E. KELLS & M. VIET

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de toute genre [illegible]

le ressort de leur art, [illegible]